

Prévention des TMS : Relation gagnant - gagnant entre client et fournisseur.

Préventica Lyon 2018

Mercredi 30 mai 2018

*Bérengère TOUZAIN
Murièle LAUWERS ROSCOUËT*

*Laurence ENGRAND
Thierry FASSENOT*

SOMMAIRE

1. PRESENTATION : ASSURANCE MALADIE RISQUES PROFESSIONNELS
2. INTERVENTION DU GROUPE CASINO sur la professionnalisation d'acteurs de proximité de prévention
3. INTERVENTION DU GROUPE ATALIAN sur les enjeux de la prévention des TMS dans la relation client fournisseur
4. INTERVENTION DE MONSIEUR THIERRY FASSENOT



L'Assurance Maladie Risques Professionnels

UNE DES BRANCHES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

RECOUVREMENT

Urssaf



DÉPENSES



L'ASSURANCE MALADIE - RISQUES PROFESSIONNELS EN CHIFFRES



18,6 millions
de salariés couverts



2,2 millions d'établissements
cotisants dans le secteur
de l'industrie, du commerce
et des services

Un budget annuel
équilibré de
13 milliards d'€

UNE ORGANISATION PARITAIRE

Acteurs nationaux

- > **Cnam** - Caisse nationale d'assurance maladie
- > **INRS** - Institut national de recherche et de sécurité
- > **Eurogip** - observatoire des risques professionnels en Europe

Acteurs régionaux et locaux

- > **15 Carsat** - Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail
- > **Cramif** en Ile-de-France
- > **5 CGSS** - Caisses générales de Sécurité sociale dans les DOM
- > **101 Cnam** - Caisses primaire d'assurance maladie
- > **Service médical** de l'Assurance Maladie

3 MISSIONS COMPLÉMENTAIRES



LA PRÉVENTION

- > Aider les entreprises et les branches professionnelles à évaluer et prévenir leurs risques professionnels



LA RÉPARATION

- > Instruire les déclarations d'AT/MP et indemniser les victimes



LA TARIFICATION

- > Calculer et notifier le taux de cotisations de chaque établissement

La professionnalisation d'acteurs de proximité en prévention *Une réponse à nos enjeux de TMS*

Préventica Lyon 2018

Le 30 mai 2018

*Groupe CASINO
Hypermarchés
Enseigne GEANT*

Le Groupe CASINO



Proximité



Discount



Premium



E-commerce



 1^{er} Géant : Marseille
La Valentine en 1970

 11 Directions
Opérationnelles

 106 magasins

Le positionnement d'acteurs de proximité en prévention

Manager Prévention Référent (en région)



Personne Ressource Prévention (en magasin)



Rôles et missions principales au quotidien

- Animer les personnes ressources de la région
- Réaliser des études de postes TMS
- Faire remonter les dysfonctionnements
- Participer à la création des projets SSCT

- Réaliser l'évaluation des risques
- Analyser les accidents du travail
- Définir et suivre les plans d'actions
- Veiller à la maîtrise des indicateurs

L'accompagnement de la montée en compétences

 Construction de modules de formation adaptés

→ en partenariat avec la CARSAT

 Formation de toutes les parties prenantes de la structure SSCT :

Directeurs Opérationnels, Directeur(ices) de Magasin, Responsable Ressources Humaines, Managers Prévention Référents, Personnes Ressources en Prévention

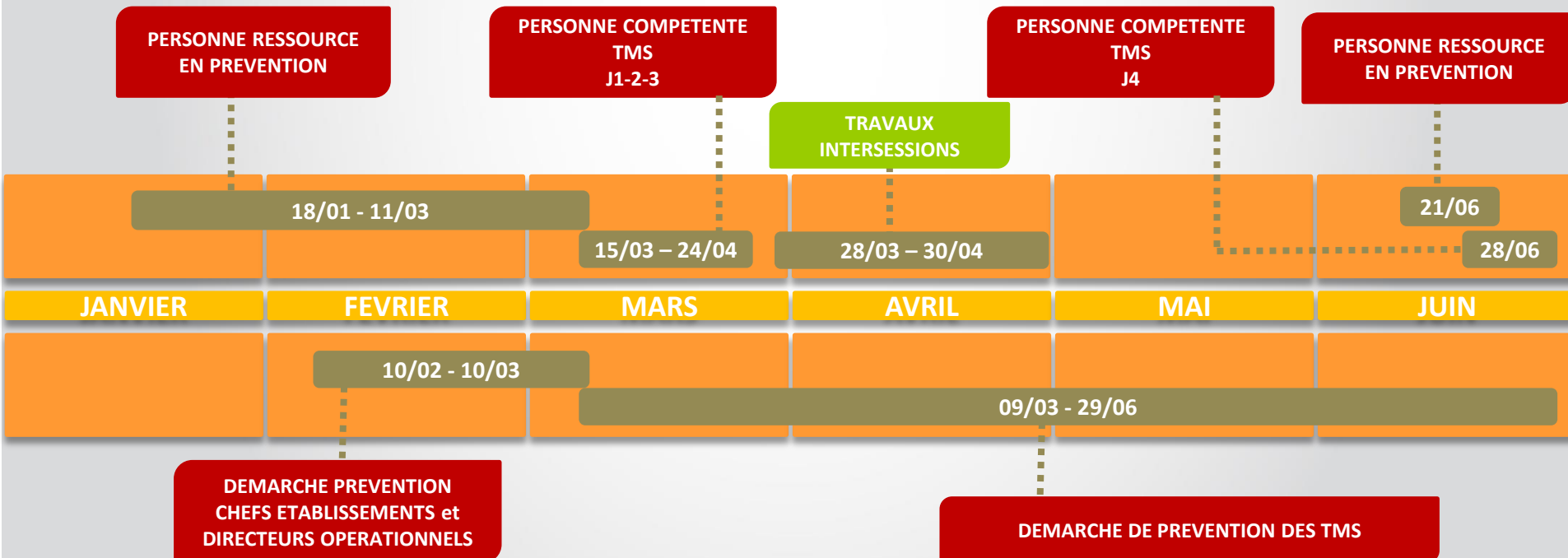


Illustration : rôle d'un manager prévention référent au quotidien

Un véritable enjeu : agir en proximité !

Maitriser les projets
à déployer



Suivre les
indicateurs SSCT



Connaître et analyser
l'accidentologie des activités



Réunir
régulièrement
par téléphone



Etre à l'écoute
des problèmes
rencontrés



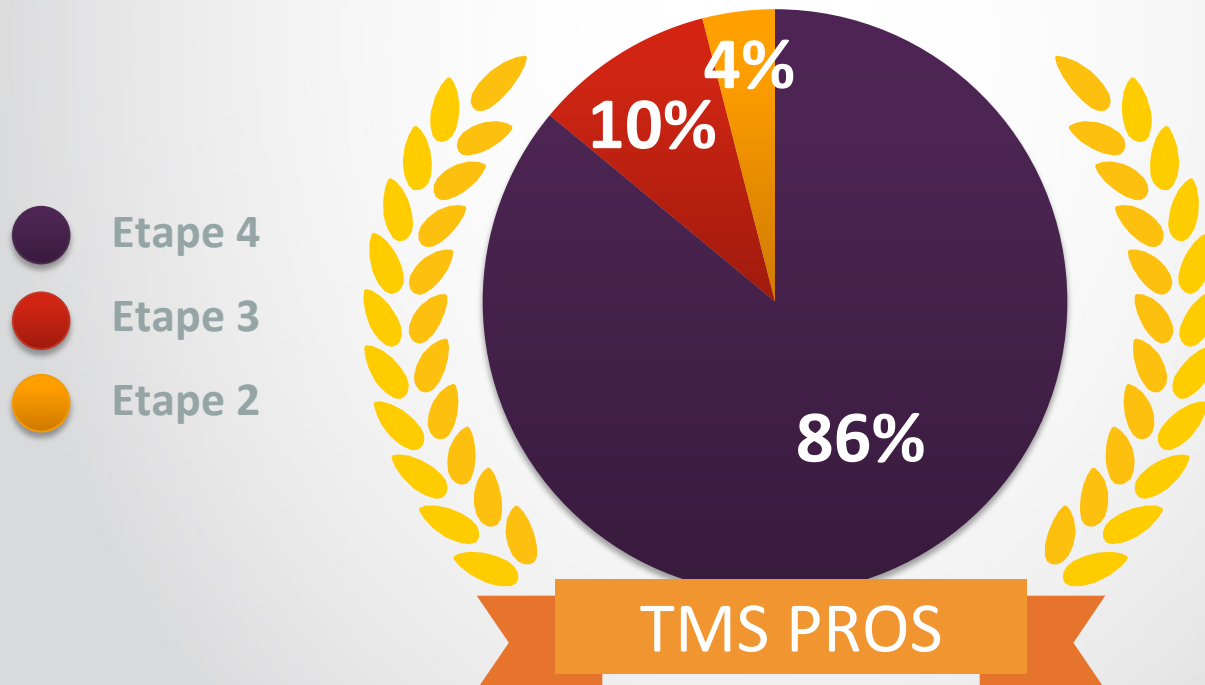
Se rendre sur place
pour comprendre
les spécificités



TMS PROS

TMS Pros, une opportunité pour créer de la proximité...et de l'engagement !

- 🛒 43 magasins ciblés par le projet.
- 🛒 Répartition homogène des magasins pour les Managers Prévention Référents.
- 🛒 Directeurs accompagnés par les Managers Prévention Référent dans la constitution et le suivi des plans d'actions.





Géant
Casino

Merci pour votre attention

La prévention des TMS : la relation gagnant - gagnant entre client et fournisseur !

Préventica Lyon 2018

Le 30 mai 2018

COLONNETTE Nicolas
Agent de Manutention

MONETA Julie
Ingénieur QSE

ROLLAND Renée
Formatrice / APTMS

ROLLAND Pascal
Resp. Méthodes et Organisation

VENTE Raphaël
Resp. QSEM Sud-Est

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DES ENTREPRISES

- ATALIAN
- CHRONOPOST

2. LES ENJEUX DE LA PREVENTION

3. CAS PRATIQUE : L'ANIMATION DE NOTRE DEMARCHE DE PREVENTION DES TMS

- I. AU FAIT, QU'EST CE QUE LES TMS ?
- II. LE CIBLAGE
- III. L'OBSERVATION
- IV. L'ANALYSE
- V. LE TOUR DE TABLE
- VI. LES RESULTATS

4. CONCLUSION – RETOUR D'EXPERIENCE

1. PRESENTATION DES ENTREPRISES – Atalian

Les activités du Groupe :



Les Chiffres clefs de la propreté



21 000 collaborateurs ETP



716 M€ de CA



2^{ème} opérateur français

10 Agences

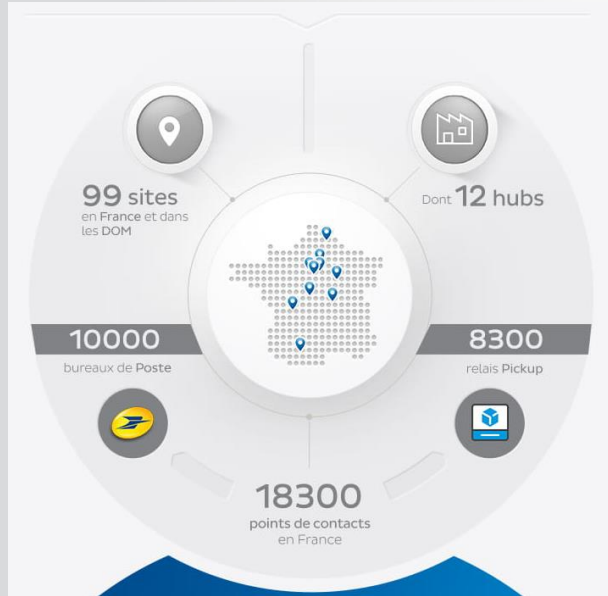


La région Rhône-Alpes

Chiffres clés 2016	Données sociales		Effectifs
Départements gérés : 01 07 26 38 39 42 43 69 71 73 74	 70% 30%	20% 18-34 ans	4200 personnes
CA : 78 M€		46% 35-50 ans	
Taux d'encadrement : 6.2%		34% 50 ans et +	31 cadres
Nombre de clients : 2060		Taux d'insertion 7.28%	37 agents de maîtrise 20 employés administratifs

1. PRESENTATION DES ENTREPRISES – Chronopost

Le réseau :



Les Chiffres clefs (2017) :



3700 salariés



151,8M de colis

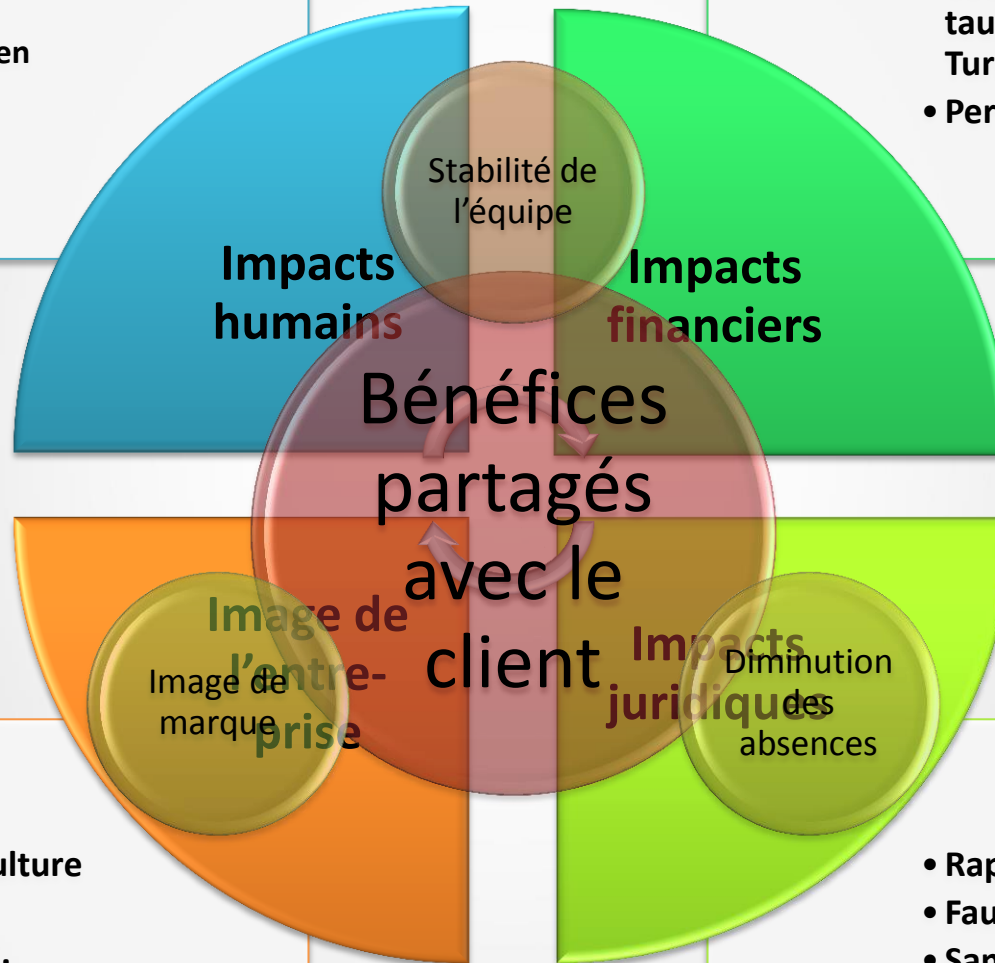


1^{er} acteur national (colis – de 30kgs)

2. LES ENJEUX DE LA PREVENTION DES RISQUES

- Accidents de Travail, Maladies Professionnelles
- Taux d'absentéisme, turn-over
- Pyramide des âges en champignon

- Taux de cotisation AT/MP
- Coûts indirects liés au taux d'absentéisme et Turn-Over
- Perte de clients



- Adhésion à une culture d'entreprise
- Engagement R.S.E. Atalian
- Image de marque

- Rappels à la loi
- Faute inexcusable
- Sanctions juridiques et pénales

3. L'ANIMATION DE NOTRE DEMARCHE DE PREVENTION DES TMS

- Pourquoi le choix de cette démarche ?

- Approche multifactorielle avec le salarié au centre du travail.

**Durée moyenne estimée:
12,5 jours minimum**

- Etapes clefs de réalisation d'un diagnostic:

- 1. Ciblage du client et sur le site :**

- ✓ Identification du site et du salarié,
- ✓ Présentation de la démarche au salarié et au client.

- 2. Recueil et Observations :**

- ✓ Entretien avec le salarié,
- ✓ Observation du salarié pendant toute la durée de son poste de travail.

- 3. Analyse :**

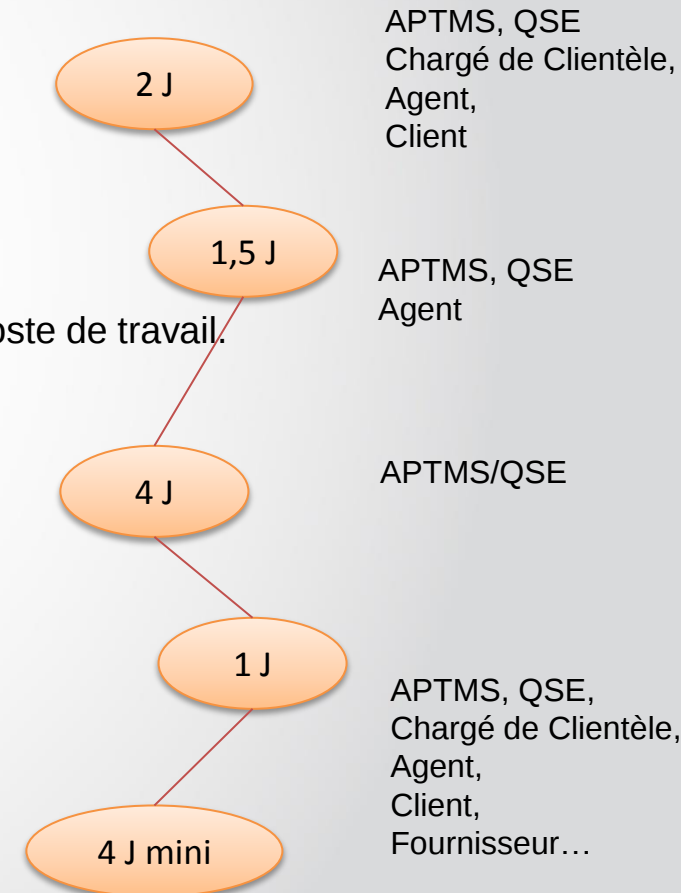
- ✓ Analyse des risques TMS pendant la poste,
- ✓ Retour et commentaires du salarié sur son poste.

- 4. Partage:**

- ✓ Table ronde avec toutes les parties prenantes,
- ✓ Définition du plan d'action.

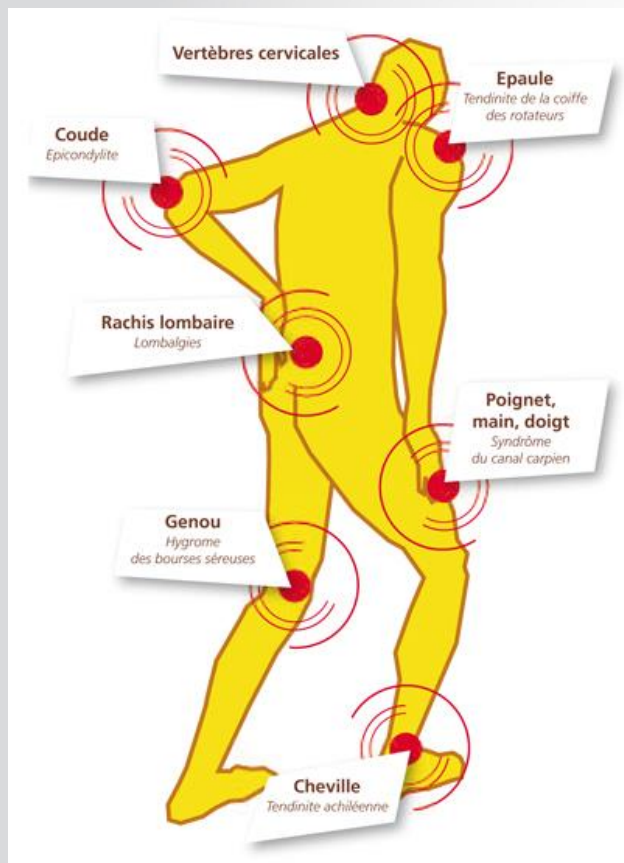
- 5. Actions et suivi :**

- ✓ Etablissement et mise en œuvre du plan d'action,
- ✓ Suivi et mesure de l'efficacité dans le temps.



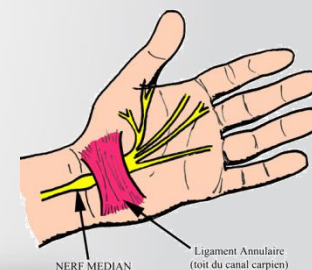
I. AU FAIT, QU'EST –CE QUE LES TMS ?

- Les troubles Musculo-Squelettiques (TMS) regroupent une quinzaine de maladies qui affectent les muscles, les tendons et les nerfs des membres et de la colonne vertébrale. Ce sont des pathologies multifactorielles dont une des composantes peut-être professionnelle.



Quelques exemples d'atteintes :

- Les articulations (la bursite)
- Les muscles (le syndrome du trapèze)
- Les tendons (la tendinite)
- Les ligaments
- Les nerfs (le syndrome du canal carpien)
- Les vaisseaux sanguins



II. LE CIBLAGE : Pourquoi la démarche TMS, Pourquoi ce client ?

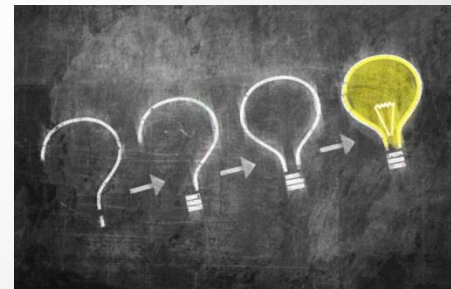


Pourquoi ce client ?

- Effectif touché (plus de 100 ETP) avec des postes de travail similaires.
- Plus de 50% des Accidents déclarés sur le site sont liés à la manutention des colis
- Plusieurs sites de ce client dans le groupe
- Contact avec le client régulier et plusieurs actions déjà menées pour la sécurité des salariés

Pourquoi cet agent ?

- Salarié avec de l'ancienneté et connaissant tous les postes.
- Salarié volontaire mais reconnaissant les difficultés rencontrées.
- Salarié impliqué et désireux de faire évoluer les conditions de travail.



III. L'OBSERVATION : Visualisation du travail de l'agent

Les Pré-requis :

- Adhésion du salarié et du client,
- Autorisation de filmer les locaux du client validée,
- Autorisation d'utilisation des images avec le salarié validée (droit à l'image),
- Entretien préalable avec le salarié réalisé

Le film du poste du salarié : un moyen de visualisation et de prise de conscience des difficultés



IV. L'ANALYSE : Les constats !

- **Rolls colis hors normes :**

- le passage des Rolls n'est pas adapté, l'espace est confiné ou obstrué par des piliers ou par les chaines en activités.
- L'agent doit systématiquement trouver un moyen de fermer la chaine, il ne peut pas la contourner ni passé au dessous

- **Environnement :**

- Températures : Selon les saisons il peut faire très froid ou très chaud voir étouffant s'il n'y a pas de vent.
- Bruit : Les Halls sont bruyants, des casque anti-bruits ne seraient pas pratiques d'après l'agent car il a besoin d'entendre son environnement.

- **Luminosité :**

- Les éclairages extérieurs n'éclairent pas correctement l'intérieur de certaines remorques ou VL ou les lampes grillées ne sont pas rapidement remplacées. Il arrive à l'agent de travailler quasiment dans le noir.

IV. L'ANALYSE : Les constats !

- **Chaines mécaniques :**
 - Certaines chaines sont abimées par des camions et / ou par le fait de monter et descendre les vérins fréquemment.
 - C'est un point compliqué pour l'agent qui doit impérativement trouver un moyen de fermer la chaîne.
- **Glacière:**
 - Lors de leur mise en camion l'agent doit charger seul ce colis volumineux et certaine fois lourd (jusqu'à 50kgs).
 - Un outil est mis à sa disposition mais il n'est pas pratique et il n'y a pas systématiquement quelqu'un pour l'aider ou il préfère ne pas perdre de temps.
- **Accès à certains camion poids lourds :**
 - Sur certaines remorques, l'accès se fait par des escabeaux de 5 marches. Ils sont déformés par les chocs répétés et ne sont pas pratiques.
 - Cette situation est même dangereuse car l'agent pour aller plus vite passe de remorque à remorque sans passer par les escabeaux.

V. LE TOUR DE TABLE : Le Brainstorming de la recherche de solution

Les conditions d'un brainstorming productif :



Le(s) représentant(s)
de l'encadrement

Le salarié impliqué

L'Animateur de
Prévention des TMS

Le(s) représentant(s)
du client

Le(s) fournisseurs

Le référent Sécurité



VI. LES RESULTATS : Les actions ciblées suite au tour de table

- **MATERIEL :**

- Accès aux caisses sans quais :*

- Améliorer l'accès avec le remplacement des « escabeaux » actuels par des plateformes avec garde-corps.

- **ENVIRONNEMENT :**

- Luminosité dans les caisses / VL / SWAP :*

- Améliorer la luminosité avec le remplacement des ampoules et la visibilité des véhicules par un éclairage adaptatif.

- Ambiance thermique:*

- En hiver, limiter les déperditions de chaleur avec des quais « fermés » et en été, Chronopost veut tester de nouveaux systèmes, mais limité aux nouveaux bâtiments.

- **METHODE :**

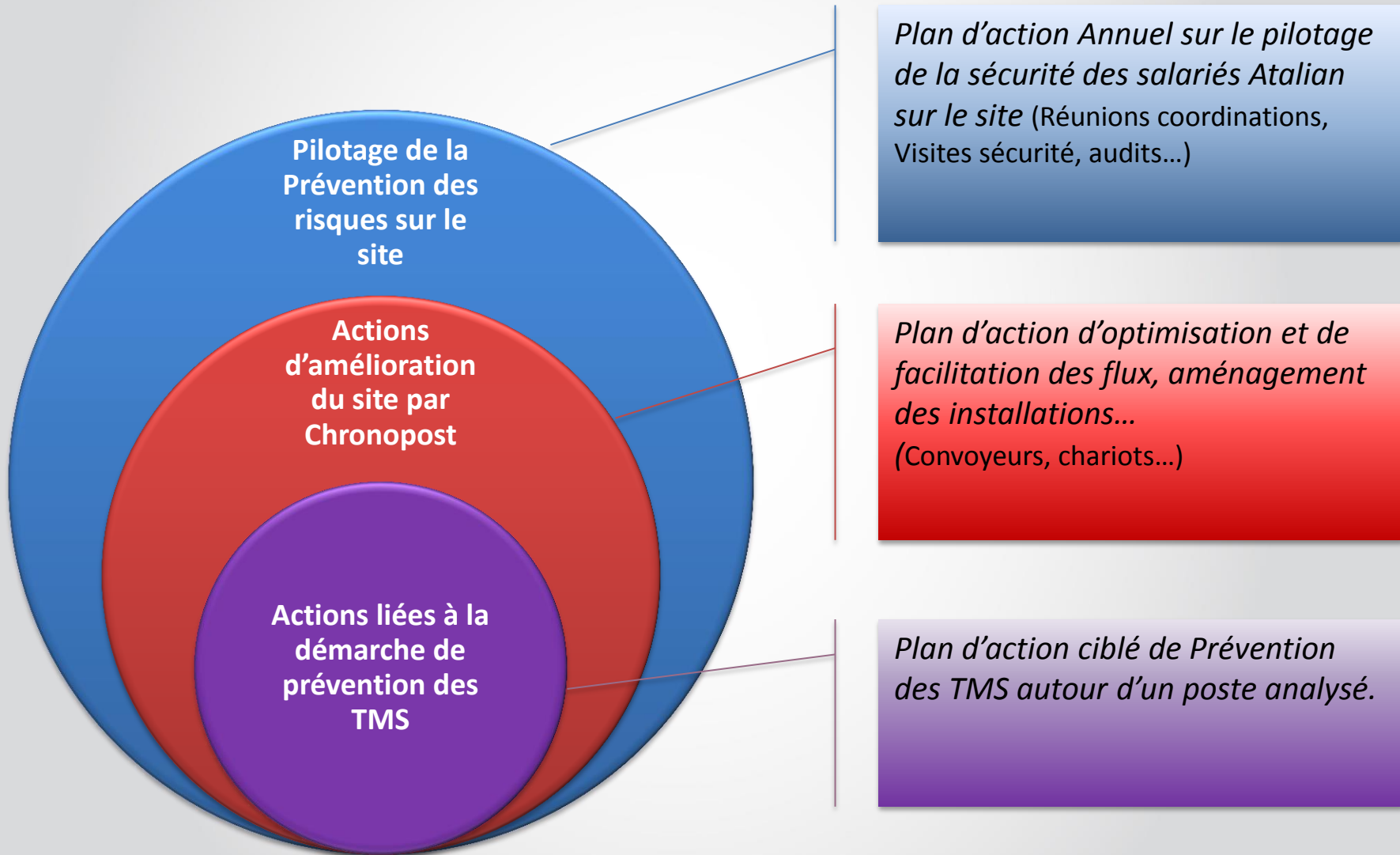
- Circulation des colis hors norme :*

- Optimisation des flux (chariots et personnel) pour limiter les « va et viens » et adaptation des chariots aux installations.

- Chargement des glacières :*

- Amélioration des conditions de travail par des opérations faites en binôme

VI. LES RESULTATS : Vues d'ensemble de la prévention des risques



4. CONCLUSION - RETOUR D'EXPERIENCE



- **POINTS DE VIGILANCE : Les pièges à éviter !**

L'Absence d'adhésion :

Si l'un des acteurs n'adhère pas à la démarche, tout s'écroule.

La précipitation :

La solution la plus évidente n'est pas toujours la meilleure.

La contrainte temporelle :

Toute la démarche prend du temps, de la conception à la mise en place des actions.

- **LES FACTEURS DE SUCCES :**

L'implication :

Obtenir l'adhésion de l'agent, des encadrants, de la direction et du client est un gage de succès.

L'objectivité :

Faire réaliser le diagnostic par une personne extérieure assure une absence de préjugé.

La disponibilité :

Ce n'est pas une tâche annexe mais une réelle mission d'un poste de travail.

La patience :

Il vaut mieux tester et approuver que déployer et échouer.



Vos questions ?

- Retrouvez-nous sur
 - notre stand général – H59

Merci de votre attention